

---

Numéro de l'intervention: 111-2011  
 Type d'intervention: **Interpellation**  
 Déposée le: 28.03.2011  
 Déposée par: Hofmann (Bern, PS) (porte-parole)  
 Cosignataires: 0  
 Urgente: Oui 31.03.2011  
 Date de la réponse: 18.05.2011  
 Numéro de l'ACE 856/2011  
 Direction: TTE

---

### Politique d'investissement des entreprises suisses d'énergie

Dans son magazine 3/2010, la Fondation suisse de l'énergie (SES) affirme que dans un avenir proche, les entreprises suisses produiront à l'étranger presque le double de l'électricité consommée en Suisse en 2008. On entend par là les sociétés suisses ayant des participations dans des entreprises à l'étranger qui produisent déjà de l'électricité, qui sont en construction ou qui sont à l'étude. Si l'on ajoute les centrales suisses, la production correspondra ainsi presque au triple de la consommation suisse.

De plus, la Suisse importe puis réexporte presque l'équivalent de sa consommation d'électricité : c'est le commerce de l'électricité. Conséquence : l'électricité effectivement consommée en Suisse est beaucoup plus riche en CO<sub>2</sub> que ce qu'on affirme régulièrement.

Juste après la votation du canton de Berne (9.3.2011), soit bien à propos (sic), le *Bund* a publié un article non pas sur l'insuffisance de l'offre, mais sur l'offre pléthorique d'électricité en Europe. Ce qui n'empêche pas Alpiq de vouloir doubler sa production (sans nucléaire) d'ici à 2020. Dans son journal expédié à tous les ménages en janvier 2011, FMB vante sa production d'électricité pro-climat. Cette « information » avait pour but de convaincre l'électorat de voter en faveur de Mühlberg. La réalité est toutefois bien différente :

FMB a pris ou va prendre des participations dans cinq grandes centrales à gaz en Italie (cf. tableau). Deux de ces centrales, déjà en fonction, fournissent une puissance de 250 MW à FMB. A quoi s'ajoute une centrale à charbon en Allemagne (dernière ligne du tableau).

Région	Nom, puissance	Statut	Participation en % MW	Somme investie
Piémont	Livourne-Ferraris 800 MW	En service	25%, 200 MW	230 mio CHF
Abruzzes	Tamarete, 104 MW	En construction/ en service	48%, 50MW	43,2 mio CHF
Basilicate	Irsina,	A l'étude	100% (jusqu'à	250 mio Euros

	400 MW		maintenant)	
Campanie	Luminosa ; 400 MW	A l'étude	Non communi- qué	Chiffre inconnu
Vénétie	Cona, 800 MW	A l'étude	Non communi- qué	Chiffre inconnu
Nord de l'Allemagne	Wilhelmshaven, 800 MW	En construction, mise en service en 2012	30%, 240 MW	> 1 mia Euros

Dès 2012, FMB disposera donc d'une puissance 1,3 fois supérieure à celle de Mühleberg. L'entreprise entend développer encore cette production étrangère à partir de combustibles fossiles.

De telles incohérences dans la politique énergétique suisse et bernoise ne peuvent qu'étonner. Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif ne pense-t-il pas lui aussi que les entreprises suisses qui produisent trois fois plus d'électricité que la demande moyenne suisse dépassent un peu trop les objectifs ?
2. Quelle est, pour la garantie de l'approvisionnement de la Suisse en électricité, l'importance des centrales étrangères en construction et à l'étude dans lesquelles les entreprises suisses ont des participations ? L'insuffisance de l'offre invoquée n'est-elle pas plutôt une offre pléthorique ?
3. Comment se ventilent les investissements suisses dans notre pays et à l'étranger entre les énergies fossiles et les énergies renouvelables (sans le nucléaire et sans les ouvrages d'accumulation par pompage) ? Les chiffres doivent être indiqués à part pour FMB.
4. Quelle quantité d'électricité produite dans les centrales à gaz italiennes en service ou à l'étude dans lesquelles elle a des participations FMB pourrait-elle importer ? Ou bien s'agit-il d'une pure opération commerciale ?
5. Selon moi, sur le marché européen de l'électricité, la Suisse se trouve en excellente position du point de vue de l'approvisionnement et du commerce, si bien qu'elle n'a pas à redouter de pénurie. Est-ce correct ?
6. FMB ne tient-elle pas un double langage quand elle plaide pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire en Suisse en invoquant la protection du climat alors qu'elle a des participations dans des centrales à l'étranger qui émettent des tonnes de CO<sub>2</sub> ? Ne s'agit-il pas de publicité mensongère (cf. ci-dessous) ?
7. En janvier 2010, on pouvait lire ceci sur une affiche de FMB : « Production d'électricité sans CO<sub>2</sub> ». Pourtant, le rapport financier 2010 mentionne « E.O.N Produzione Centrale Ferraris Livorno » parmi les centrales thermiques figurant à la rubrique Participations et contrats de prélèvement. Où est la vérité ?

## Réponse du Conseil-exécutif

### Question 1

L'interpellation porte sur des thèmes essentiels de la politique et de l'approvisionnement énergétiques. Aujourd'hui en Europe, les entreprises d'électricité interviennent sur un marché libre qui ne connaît pas de frontières. Elles produisent et se chargent du négoce et de la vente d'électricité aux niveaux national et international. Avec la libéralisation des marchés, les questions de l'approvisionnement en énergie et de l'autarcie ne se posent plus dans les mêmes termes. De nos jours, les entreprises sont moins dépendantes de leur production locale, car elles peuvent se procurer de l'électricité ailleurs. Cependant, du

point de vue de la sécurité énergétique du pays, il reste important de produire de l'électricité en Suisse. Une trop grande dépendance vis-à-vis de l'étranger pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour la population et l'économie en cas de pénurie. La production au niveau national présente également l'avantage de créer de la valeur et des emplois.

#### Question 2

Les entreprises suisses sont libres de produire de l'électricité à l'intérieur ou à l'extérieur du pays pour leurs clients suisses et étrangers. Les centrales auxquelles participe par exemple FMB à l'étranger lui servent en priorité à approvisionner sa clientèle étrangère. La société pourrait importer de l'électricité en Suisse, mais elle ne le ferait que si l'électricité venait à manquer. Et même dans ce cas, tout dépendrait des capacités du réseau international et de la situation dans le pays d'exportation. Si ce dernier devait également faire face à une pénurie, des restrictions pourraient en découler.

#### Question 3

Le Conseil-exécutif ne peut répondre que pour FMB. Dans le cadre de la stratégie que la société poursuit à l'heure actuelle, les investissements prévus dans les énergies renouvelables jusqu'à 2030 sont grosso modo équivalents à ceux engagés pour l'énergie nucléaire, le gaz et le charbon réunis. Si FMB devait renoncer à investir dans de nouvelles centrales nucléaires, elle investirait jusqu'à trois fois plus dans les nouvelles énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger que dans les installations thermiques fossiles.

#### Question 4

La part de FMB à la production des installations de Livourne-Ferraris et de Tamarete se monte environ à 750 GWh/a. Selon la stratégie actuelle de l'entreprise, 1250 GWh/a supplémentaires provenant de différentes centrales à cycles combinés gaz/vapeur qu'il est prévu de réaliser en Italie pourraient venir s'ajouter à ce chiffre. FMB produit cette électricité pour ses clients étrangers. Comme mentionné plus haut, la société pourrait importer de l'électricité en Suisse. Elle ne le ferait cependant qu'en cas de nécessité, à condition que les capacités du réseau international le permettent et que les exportations ne soient pas limitées.

#### Question 5

Le Conseil-exécutif partage en principe l'avis de l'auteur de l'interpellation. Il a montré dans sa stratégie énergétique comment garantir l'approvisionnement en énergie du canton, la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique y jouant un rôle capital.

#### Question 6

Réponse donnée par FMB :

« Les stratégies de production de FMB en Suisse et à l'étranger ne sont pas contradictoires.

En Suisse, conformément à la politique énergétique du Conseil fédéral qui vise à éviter une pénurie d'énergie, la stratégie d'approvisionnement de FMB repose [comme mentionné] sur différents piliers : efficacité énergétique, énergies renouvelables et construction de grandes centrales électriques. Cela permet à la Suisse, en cas de remplacement des centrales nucléaires existantes, de bénéficier d'un approvisionnement en électricité presque entièrement exempt de CO<sub>2</sub> et de ne pas dépendre de l'étranger.

Les centrales situées à l'étranger dans lesquelles FMB détient des participations servent en priorité à approvisionner la clientèle et le commerce de gros sur place. Une part importante de l'électricité y est déjà produite dans des installations thermiques fossiles, celles de FMB dans ces pays étant parmi les plus modernes qui existent à l'heure actuelle. Elles fixent de nouveaux standards en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> et, en remplaçant des installations inefficaces sur le marché allemand et italien, contribuent de manière significative à la réduction de ces émissions. Par ailleurs, l'Europe a mis en place un système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto. Les centrales électriques fonctionnant aux énergies fossiles de FMB à l'étranger doivent également en respecter les conditions générales, à savoir payer le prix correspondant ce qui internalise les coûts externes pour chaque tonne de CO<sub>2</sub> émise. [trad.] »

### Question 7

Réponse donnée par FMB :

« La centrale à cycles combinés gaz/vapeur de Livourne-Ferraris présente un degré d'efficacité de 57 pour cent et compte parmi les installations de ce type les plus modernes. Elle fixe des nouveaux standards en matière d'émissions et d'efficacité et permet de réduire de manière significative les émissions de CO<sub>2</sub> en remplaçant des installations inefficaces sur le marché italien. [trad.] »

### **Au Grand Conseil**